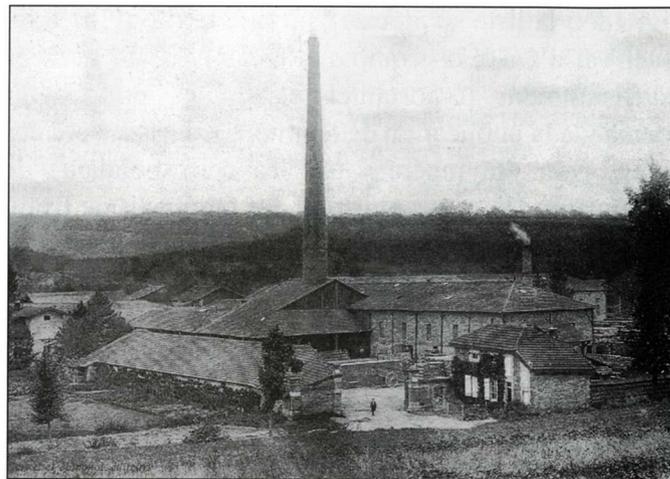


veaux fours à feu continu, apparus dans notre région vers 1880, marchent tous au charbon désormais. Avec la machine à vapeur, les usines se multiplient, souvent construites en briques : "la brique signe l'industrie", constate l'historien Denis Woronoff. Le paysage se couvre de cheminées d'usines en briques, il faut produire.

*Les Archives Départementales*, à Cergy, recèlent une autre source utile : les briqueteries devaient faire l'objet d'une demande d'autorisation d'établissements dangereux, insalubres ou incommodes, présentée au Préfet et au Conseil départemental d'Hygiène. Les dossiers conservés concernent trente-cinq communes, datés pour la plupart entre 1863 et 1914. Mais après 1917, l'autorisation n'est plus obligatoire pour les fours situés hors agglomération, or c'est le cas de la plupart des installations d'alors. De plus, tous les patrons briquetiers ne s'étaient pas pliés à cette démarche administrative. Des usines fort importantes sont donc complètement absentes de ces dossiers, et, d'autre part, l'autorisation préfectorale ne vaut pas construction.

Une certitude au total : toutes ces sources permettent d'affirmer que des tuileries et des briqueteries ont bien existé dans au moins soixante-dix communes de l'actuel Val d'Oise. Une commune sur trois au minimum a connu un four à un moment ou un autre au cours des années 1850-1950, à cheval sur le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Alors que ce petit livre était déjà écrit, nous avons pris connaissance de l'ouvrage paru, tout récemment, de Monsieur Daniel Baduel, *Briqueteries et tuileries disparues du Val d'Oise*, édité par le Syndicat d'Initiative de Saint-Martin du Tertre et le Conseil Général, août 2002, disponible à la Maison de la Presse de Viarmes, 25 €. Sa présentation par commune pour tout le Val d'Oise donne un éclairage plus large que notre propre travail, volontairement très localisé. Il a répertorié tous les dossiers de demandes d'ouverture d'établissements insalubres, mais il s'est, comme nous, heurté à la difficulté de savoir ce qu'il était réellement advenu de ces projets de briqueteries : on verra plus loin l'exemple du four annulaire de M. Somville à Domont, autorisé en 1924, mais qui n'a jamais été construit.



### *Quelle mémoire en avons-nous gardée ?*

Les rares informations écrites demeurent donc fragmentaires. Une étude systématique des cadastres, matrices des contributions et archives communales ferait mieux découvrir l'histoire des briqueteries, mais cela dépasse le cadre du présent ouvrage. Il est donc impossible de dire avec précision combien d'installations ont fonctionné dans le Val d'Oise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a vu se développer de nouvelles briqueteries en liaison avec des carrières, des plâtrières ou des fours à chaux sur le plateau d'Andilly, à Saint-Brice,

